dre qu'il faut avoir des moyens physiques exceptionnels pour l'entreprendre et que seule une catégorie d'athlètes-nés sur le volet, peut se permettre ce formidable effort. Parmi les « as », 36 n'ont pas craint d'affronter les plus terribles difficultés ; mais, il faut souligner que la plupart se sont déjà imposé la glorieuse aventure et que peu de nouveaux venus renforcent l'effectif. Nous n'aurions garde d'oublier notre régional Julien Parrain qui, cependant, fera pour la première fois le Tour de France.

A côté des « géants de la route », comme on se plaît à le proclamer, 144 touristes-routiers, de ces athlètes aux muscles juvéniles, n'ont pas hésité à venir se ranger parmi les spécialistes. On sait de quelle dose de courage, de volonté, de ténacité, il faut faire preuve pour se lancer de ses propres moyens sur le long ruban qui ceinture la métropole. Voués à eux-mêmes, obligés à soigner leur monture avant de songer à prendre un peu de repos, les vaillants touristes-routiers doivent se suffire sans pouvoir compter sur une aide quelconque. N'ayant même pas le réconfort moral, ni les honneurs que la presse dispense au lendemain d'une victoire, les « cheminoux » du Tour n'en seront pas moins fidèles au poste pour défendre âprement leurs chances et jeter un peu d'une clarté resplendissante sur leur groupe compact entouré de pénombre...

Enfin, comme les années précédentes, nous aurons des équipes régionales composées de cinq unités qui lutteront pour faire triompher les couleurs qu'on leur a demandé de défendre. En 1928, le Nord n'eut aucune chance, ses représentants étant, en majeure partie, éliminés avant que le but final soit atteint. Cette fois, il semble qu'il n'en sera pas de même, le team au « Lion des Flandres » ne comprenant que de solides gars qui ont nôms : Amand Goubert, Marcel Gendrin, Albert Barthélemy, Jean Preuss et Robert Clauws. Le passé des sélectionnés est un sûr garant pour nos couleurs d'être conduites aux places d'honneur.

La représentation nordiste

Une fois de plus, il est prouvé que la vaillance n'est pas un vain mot chez les Nordistes. Quelques-unes des vedettes, et des meilleures, vont s'atteler à la rude tâche qu'il n'est pas téméraire d'appeler « Championnat du Monde » de la Route. Afin que nul n'en ignore, ce sont : Julien Perrain de Lille ; Jean Preuse du Vieux-Condé ; Albert Barthélemy de Fourmies ; Amand Goubert de Hautmont ; Robert Clauwa de Lille ; Peni Delbart de Saint-Quentin ; Léon Delmulle de Roubaix ; Maurice Demanmur de Rousies.

Formons les vœux les plus ardents pour qu'ils se classent honorablement, ce dont nous ne doutons pas eu égard à leur incontestable valeur.

Qui succèdera à Frantz ?

Après avoir donné une note générale sur cette manifestation grandiose qui tiendra les sportifs en haleine jusqu'au 28 juillet, il faut songer à celui qui aura l'honneur d'inscrire son nom sur le « Livre d'Or ».

Qui succèdera au prestigieux Nicolas Frantz ? La question a, bien souvent, été agitée par les critiques sportifs ces derniers temps. Les calculs les plus rigoureux ont été établis et les éliminations, en résultant, opérées soigneusement. A peu près tous, pour ne pas dire tous, les pronostiqueurs ont convergé leurs prévisions vers le Luxembourgeois. Sa qualité indéniable, sa prudence constante au cours de la ronde, ont, de nouveau, parlé en sa faveur et il se pourrait, d'après les avis autorisés, que Frantz succède à... Frantz.

S'il en est ainsi, ce ne sera pas sans mal, car « Nic » aura à faire face d'une part, à la coalition belge comprenant comme « dessus du panier » : Demuysère, le de Bordeaux-Paris 1929 ; Hector Martin ; Pé Verhaghen ; Van Slembrouck ; Vervacke ; Rebry ; Armand Van Bruane, etc...; de l'autre à la coalition française avec Magne ; Le Drogo ; Marcel Bidot ; André Leduc ; Bellenger ; Merviel ; Charles Pélissier, etc...

Bref, que du lot imposant sorte le meilleur !

Le « Réveil du Nord » en sera

Ami des cyclistes, préféré des sportmen qui sont tout au cyclisme, le « Réveil du Nord » se devait de les intéresser fidèlement sur la marche de l'épreuve.

Comme auparavant, il donnera chaque matin une relation des différentes phases de la bataille et ce, grâce à son envoyé spécial qui suivra, vivra et contera les joies et malheurs des uns et des autres. A présent, à demain pour dire ce que fut le premier des 22 actes que comporte la grande tragédie sportive.

Jean DESMARET.

La première étape

Paris-Caen (206 kilomètres)

Comme l'an passé, la première étape ramènera la Capitale à la Préfecture du Calvados. Les coureurs auront donc à parcourir 260 kilomètres. Le contrôle de départ installé à Luna-Park fonctionnera à partir de 6 h. 30 et sera fermé à 7 heures 30. Après un premier appel, les coureurs se rendront au Vésinet où le départ définitif sera donné à 9 heures.

Pour atteindre Caen la caravane passera par :

MANTES (35 km.)	10 heures
EVREUX (80 km.)	11 heures 15
LISIEUX (152 km.)	13 heures 40
CAEN (206 km.)	15 heures 10

L'arrivée se fera au Vélodrome du Venoix.

Le Programme complet du Tour

Dates		Départs	
30 Juin	Paris-Caen	205 km.	9 h.
1er Juil.	Caen-Cherbourg	140 km.	11 h.
2 —	Cherbourg-Dinan	199 km.	9 h.
3 —	Dinan-Brest	206 km.	9 h.
4 —	Brest-Vannes	208 km.	9 h.
5 —	Vannes-Les Sables	204 km.	9 h.
6 —	Les Sables-Bordeaux	285 km.	1 h.
7 —	Bordeaux-Bayonne	182 km.	10 h.
8 —	Repos à Bayonne.		
9 —	Bayonne-Luchon	365 km.	0 h.01
10 —	Repos à Luchon.		
11 —	Luchon-Perpignan	323 km.	4 h.
12 —	Repos à Perpignan.		
13 —	Perpignan-Marseille	360 km.	2 h.
14 —	Repos à Marseille.		
15 —	Marseille-Cannes	207 km.	9 h.
16 —	Cannes-Nice-Eospel-Nice	133 km.	11 h.
17 —	Repos à Nice.		
18 —	Nice-Grenoble	333 km.	8 h.
19 —	Repos à Grenoble.		
20 —	Grenoble-Evian	329 km.	2 h.
21 —	Repos à Evian.		
22 —	Evian-Belfort	281 km.	7 h.
23 —	Belfort-Strasbourg	152 km.	11 h.
24 —	Strasbourg-Metz	165 km.	9 h.
25 —	Metz-Charleville	159 km.	10 h.
26 —	Charleville-Malo	270 km.	6 h.
27 —	Malo-Dieppe	231 km.	7 h.
28 —	Dieppe-Paris	331 km.	3 h.

La Loi sur les loyers définitivement votée par le Parlement

Les lignes générales du texte qui a été adopté

Les deux Chambres se sont définitivement mises d'accord hier sur le texte de la loi sur les loyers. Celle-ci s'applique à Paris, dans le département de la Seine, et dans un rayon de 50 km. des fortifications de Paris, dans les communes d'une population totale supérieure à 4.000 habitants ou distantes de moins de cinq kilomètres des villes de 10.000 habitants et de toutes celles où le dernier recensement accuse un accroissement de la population municipale d'au moins 15 p. 100 sur le précédent recensement. Toutefois, après avis des conseils municipaux intéressés et des conseils généraux, des décrets rendus en Conseil d'Etat détermineront les localités dans lesquelles la présente législation cessera d'être applicable.

Les prorogations pour les locaux à usage d'habitation

A partir du 1er avril 1931, des prorogations seront accordées aux locataires pour les locaux à usage d'habitation, selon qu'ils habitent : 1° dans la région parisienne; 2° dans les villes de plus de 100.000 habitants; 3° dans les villes de moins de 100.000 habitants jusqu'au 1er juillet 1932 lorsqu'au 1er août 1914 le loyer excédait 3.000, 2.000 et 1.000 francs. Jusqu'au 1er juillet 1937 lorsqu'au 1er août 1914 le loyer excédait 500 et 250 francs. Jusqu'au 1er juillet 1928 lorsqu'au 1er juillet 1914 le loyer était inférieur à 250 francs. Jusqu'au 1er juillet 1930 pour toutes les prorogations non comprises dans les catégories ci-dessus.

Pour les locaux à usage commercial et industriel

Pour les locaux à usage commercial et industriel : jusqu'au 1er juillet 1932, lorsqu'au 1er août 1914 le loyer excédait 12.500, 9.000 et 4.500 francs; jusqu'au 1er juillet 1935, lorsqu'au 1er août 1914 le loyer excédait 6.000, 4.000 et 2.500 francs; jusqu'au 1er juillet 1930, lorsqu'au 1er juillet 1914 le loyer excédait 2.000, 1.000 et 500 francs; jusqu'au 1er juillet 1938, lorsqu'au 1er août 1914 le loyer était inférieur à 500 francs; jusqu'au 1er juillet 1930, pour toutes les prorogations non comprises dans les catégories ci-dessus.

La majoration de la valeur locative de 1914

La valeur locative de 1914 ainsi déterminée sera majorée de 150 p. 100 du 1er juillet 1929 au 1er juillet 1931 et à partir de cette date de 15 p. 100 en sus de chaque année jusqu'à la fin des prorogations prévues par la présente loi; cette majoration sera acquise de plein droit au propriétaire, à partir du 1er juillet 1929.

Autres questions

D'autre part, dans ses 34 articles, la loi règle les questions du droit de reprise des locataires étrangers des locaux en meublés, de l'action en réduction du prix des loyers, des sanctions contre les propriétaires contrevenants, de la démolition et de la reconstruction des immeubles, etc...

Cette loi, qui restera en vigueur jusqu'en 1939, sauf des rectifications législatives de détail, a une importance considérable pour un nombre très élevé de personnes.

ECHOS et CARNET

Soleil : Lever à 3 h. 52 ; coucher à 19 h. 56.
Lune : Lever à 0 heure ; coucher à 12 h. 16. Dernier quartier.
Aujourd'hui : St-Martial. Demain : St-Thierry.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 29 juin 1929, à 18 heures :

Baromètre : 760.7 mil. ; baisse depuis le matin à 8 heures : 6 mil. 8.

Thermomètre : Fronde 21° ; minima 8°8 atteint à 6 heures le matin ; maxima 23°5 atteint à 18 heures.

Etat hygrométrique : 70 : Hauteur d'eau tombée depuis le matin à 8 heures : 0 ; Direction du vent: Est ; force modérée ; Direction des nuages : Est Sud-Est ; Etat du Ciel : un peu nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui : assez beau, ondée.

Office National. — Région Nord : Temps médiocre couvert, avec pluie nocturne et matinale, devenant ensuite très nuageux, avec averses ou orages locaux, vent d'Est, 4/8 m. ; minimum en hausse de 5 à 7 degrés.

LE DEPART DE M. LEROY, DE LA PREFECTURE DU NORD. — Le Conseil d'Administration de l'Union Départementale des sociétés de secours mutuels avait tenu à manifester à M. Leroy, récemment nommé Préfet des Pyrénées Orientales, tous les regrets qu'entraînait son départ de la Préfecture du Nord et ce fut l'occasion d'une cérémonie touchante.

Un banquet intime fut tenu dans les salons de l'Hôtel Bellevue à Lille, et des discours furent prononcés par M. Degouy, président de l'Union Départementale ; M. G. Petit, président du Conseil Supérieur de la Mutualité ; MM. Spriet, adjoint au maire de Lille, et Langeron, préfet du Nord.

M. Leroy, très touché de cette manifestation, remercia en des termes émus, et exprima son regret de quitter le Nord.

M. Degouy offrit ensuite à M. Leroy un souvenir, gage d'estime de l'Union Départementale de secours mutuels.

N'oubliez pas de lire en 7me page nos PETITES ANNONCES, l'une d'elles vous intéressera certainement.

Avant le Congrès des "Essi"

Les délégués des Syndicats d'Initiative ont fait hier une intéressante excursion dans le Cambrésis

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

A l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération du Nord des « Essi » (Syndicats d'Initiative), qui doit se tenir aujourd'hui à Cambrai, le « Essi » de Cambrai avait organisé, en l'honneur des délégués au congrès, une excursion dans le Cambrésis.

Dans cette région privilégiée, où prospère à la fois l'agriculture et l'industrie, il est pour le touriste de nombreux buts de promenade. Tout, pourrait-on dire, est à visiter, depuis ces vieux monuments, souvenirs de la féodalité, si nombreux dans la contrée, les richesses artistiques qui font la gloire des laborieuses populations, jusqu'aux usines dans lesquelles sont fabriquées notamment ces merveilleuses étoffes batiste, linon, tulle, broderie, dentelle, dont la réputation est mondiale. On ne peut que féliciter le « Essi » de Cambrai, d'avoir eu l'initiative de cette intéressante excursion, dont tous les participants ont tiré d'heureux et profitables enseignements, en même temps qu'ils garderont un agréable souvenir de la chaleureuse réception qui fut ménagée aux délégués, tant par les organisateurs de l'assemblée générale que par la municipalité cambraisienne.

L'arrivée des délégués

Les délégués venus pour la plupart dans un autocar spacieux et confortable, parti de Lille le matin, arrivèrent vers 13 heures à Cambrai où ils furent reçus par M. le docteur Daucourt, le dévoué président de « L'Essi » de Cambrai ; MM. Pourpoint, vice-président, et Masson, secrétaire. Parmi les délégués présents, nous avons noté : MM. Reybrez, président de la Fédération du Nord de la France ; Audigier, président des Syndicats d'Initiative de France ; Maillart, président des Syndicats d'Initiative de Champagne ; de nombreux représentants des syndicats du Cambrésis, de l'Artois, des Flandres, de la Somme, etc...

L'excursion

A 14 h. 30, après un rapide déjeuner, les délégués, au nombre d'une soixantaine, prenaient place dans les autocars, et, précédés de la voiture de M. le docteur Daucourt, président du Syndicat d'Initiative de Cambrai, le groupe des excursionnistes se dirigeait vers Bolstrancourt où au passage on put admirer la sucrerie et la ferme modèle, pour de là gagner Caudry.

Dans ce gros bourg industriel qui abrite une laborieuse population de 15.000 âmes, les délégués furent reçus par les membres des syndicats des fabricants de tulle et dentelle ; une usine fut visitée, usine de tulle appartenant à M. Grassard. L'excursion se continua par Ligny-en-Cambrésis où prospère une active industrie de tissages et de broderies ; Esnes, célèbre par son ancien château féodal avec donjon ; Walincourt où fut visitée l'usine de broderie de M. Ducateau ; Villers-Outréau, Aubencheul-au-Bac puis le Catelet. Sur le territoire de la commune, le canal souterrain dont la construction entreprise par Louis XVI fut terminée par Napoléon Ier retint l'attention des visiteurs. A Bony, un pieux pèlerinage fut fait au cimetière américain où reposent 4.000 soldats alliés et où en un touchant hommage les excursionnistes déposèrent une gerbe de fleurs. Après Macquincourt, l'ancien château-fort du Catelet dresse soudain des vieilles murailles, plus loin c'est la ferme de Bonavis dont le « Réveil du Nord » a décrit le site pittoresque. C'est ensuite la visite de l'abbaye de Vaucelles dont nous avons parlé récemment, de la vieille tour « Le Chandelier » dernier vestige du mur d'enceinte de la propriété monastique de Bucdesvignes, de la ferme de Renesson, de Crèvecœur, qui firent dans notre journal l'objet de relations étendues quant à leur origine et à leur intérêt touristique.

C'est enfin le retour vers Cambrai. A l'entrée de la ville, la vieille porte de Paris, rappelle le long passé historique de la Cité de Villars, puis soudain contraste saisissant après avoir franchi l'Avenue de la Victoire vaste rue moderne bordée d'élégants magasins les congressistes se retrouvèrent devant l'Hôtel de Ville nouvellement reconstruit, flambant neuf et au sommet duquel, Martin et Martine, ont repris leur garde d'honneur auprès du célèbre carillon.

La réception par la Municipalité

Au retour de cette excursion documentaire une réception était ménagée aux délégués par la municipalité de Cambrai M. Dancourt, remercia la municipalité de son bienveillant accueil, il retraça l'œuvre des syndicats d'initiative et le but qu'ils poursuivent et en quelques mots relata l'intéressante randonnée touristique et économique qui avait été faite. Au nom de la municipalité M. Desjardins, maire, qu'entouraient ses adjoints, MM. Demolon, Carrez et Izarman souhaita la bienvenue aux délégués, les remercian d'avoir choisi Cambrai et s'excusant de ne pouvoir présenter un plus luxueux cadre de réception, le faute en est aux travaux de l'Hôtel de Ville en cours de reconstitution.

A 20 heures, dans les salons de la Taverne, un dîner intime fut servi aux délégués. Pendant ce temps, sur la Grand' Place, face à l'Hôtel de Ville brillamment illuminé, l'Harmonie Municipale, sous la direction de M. Dumont, exécutait sous les applaudissements du nombreux public quelques morceaux de choix, puis alors que la nuit tombait, le carillon, sous les doigtshabiles de M. Hétuin, égrène les notes du joyeux chant cher aux Cambrésiens (enfants de Martin et Martine) marquant la fin de cette première journée, fertile pour tous les délégués, en agréables souvenirs.

E. B.

Autour du crime de Cassel

Bergeron a encore menti

M. Vercier, juge d'instruction, a entendu, une fois de plus, Félix Bergeron.

Il lui a fait connaître qu'il avait contrôlé l'alibi qu'il lui présentait, à savoir que le navigateur Paoli se trouvait avec lui le soir du crime.

On a retrouvé à Marseille le dit Paoli, qui a répondu non seulement ne pas connaître Félix Bergeron, mais n'être point venu à Dunkerque depuis 1920.

Une fois de plus, Félix Bergeron a menti.

La question de l'échéance des stocks américains

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une déclaration de M. Paul Boncour

M. Paul Boncour, président de la Commission des Affaires Etrangères, a déclaré dans les couloirs, à l'issue de la réunion, qu'il n'y avait pas, selon lui, d'opposition absolue entre le point de vue des partisans de la ratification et celui de ses adversaires. On pourrait selon lui, mettre d'accord les uns et les autres en spécifiant que la France ne peut s'engager à verser davantage qu'elle ne recevra de l'Allemagne, dans un texte voté par les deux Chambres. La question de procédure apparaît d'ailleurs à présent comme secondaire à M. Paul Boncour et elle concerne à son avoir que la France, l'essentiel pour les Etats-Unis consistant dans l'acte même de la ratification, c'est-à-dire le décret signé du Président de la République qui, de toute façon, ne comportera aucune réserve.

L'opinion du sénateur Borah

On mande de Washington :

A propos du discours prononcé par M. Franklin-Bouillon à la Chambre Française, sur la question des dettes, M. Borah dit que les déclarations de M. Franklin-Bouillon viennent dix ans après que la dette a été encourue et trois ans après le règlement accordant une diminution de la moitié de la dette.

« La France, a ajouté M. Borah, est actuellement la nation européenne la plus prospère. Elle n'a pas de chômeurs ».

Surprise à Washington

D'après les informations qui nous parviennent de Washington, les milieux politiques américains se seraient montrés surpris de l'attitude de la France.

Une haute personnalité du Département d'Etat, qui recevait la presse, a été questionnée sur le fait de savoir s'il est nécessaire d'obtenir l'approbation du Congrès, pour apporter une modification quelconque à l'accord de vente des stocks de guerre. Cette personnalité a répondu que personne ne pouvait disposer de la propriété nationale (« national property ») sans l'assentiment du Congrès. Or, celui-ci est actuellement en vacances. Les officiels du Trésor ont refusé de faire toute déclaration et la Maison-Blanche a décliné l'offre de commenter officiellement la question, ne pouvant la discuter présentement.

Le meeting d'aviation de Douai

La première journée

La meeting d'aviation organisé par le Club Aéronautique du Nord de la France, avec le concours de l'Aéro-Club de France, est commencé.

Il a débuté, hier samedi, sur le vaste et superbe aérodrome de La Brayelle, à Douai.

Cette manifestation commémore le vingtième anniversaire de la première réunion aérienne du monde entier, qui eut lieu sur ce même aérodrome, en 1909, ainsi que des exploits de Paulhan, Louis Blériot, Louis Brégguet, précurseurs de l'aviation.

La journée d'hier n'a été, en somme, qu'un lever de rideau, mais un lever de rideau intéressant tout de même et qui a été marquée par l'arrivée du rallye aérien du Nord.

Un temps idéal a favorisé les diverses phases de cette première journée.

Depuis des semaines, le Club Aéronautique du Nord de la France s'était employé à apporter tous les aménagements nécessaires pour la bonne marche du meeting.

A côté du hangar de l'école des pilotes civils un autre beaucoup plus vaste a été érigé pour abriter les appareils.

D'autre part, deux tribunes ont été montées à proximité des avions.

Et l'aérodrome est placé sous la surveillance de gendarmes, de douaniers et de commissaires.

Les évolutions n'ont guère commencé avant 15 heures.

Dans le ciel éclatant de lumière, l'excellent pilote Doré s'est livré à des acrobaties, cependant que, l'un après l'autre, les grands oiseaux militaires ou marchands invités au meeting, venaient se poser sur la vaste plaine.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait : MM. Escoffier, maire de Douai ; Hayez, sénateur ; Monnier, sous-préfet ; Robaut, maire de Cuincy ; Jacques et Louis Bréguet. Tous deux, ainsi que leur famille, avaient été amenés par une berline qui franchit la distance du Bourget à Douai en une heure.

Il y avait aussi le général Devignette ; les colonels Escudier et Ludniaw ; M. Couhé, chef du cabinet du ministre de l'Air et le capitaine Fieschi, officier d'ordonnance de M. Laurent Eynac.

Il y avait encore le commandant Peradda, qui fut le premier chef du centre d'aviation militaire de Douai, au temps de Blériot.

L'avion de transport Bruxelles-Paris, des lignes Farman, vers 18 heures, a eu la bonne idée de venir saluer le meeting en faisant escale à La Brayelle.

Aujourd'hui sera le grand jour qui verra les as de l'aviation française et de l'acrobatie aérienne.

Les héros de l'Atlantique Assolant, Lefèvre et Lotti n'ont pu venir hier, mais on les attend aujourd'hui. Quant à M. Flandin, vice-président de la Chambre des députés et président de l'Aéro-Club de France, empêché, il s'était fait excuser.

LA « CROIX DU SUD » A REPRIS SON VOL AU-DESSUS DE L'OCEAN

Singapour, 29 — Le « Southern-Cross », qui poursuit son raid Australie-Angleterre, a repris son vol.

La grave affaire d'espionnage en Belgique

Le lieutenant Joris, qui a été arrêté, nie toute culpabilité

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

L'enquête ouverte par le Parquet de Bruxelles, à propos de la grave affaire d'espionnage, dont nous avons parlé hier, s'est poursuivie samedi.

Ce n'est pas une lettre, mais quatre ou cinq qui ont été saisies par la Sûreté avant que l'affaire n'éclatât. Ces lettres, adressées à un service allemand, contenaient des documents relatifs à la disposition des troupes en cas de mobilisation.

L'officier arrêté nie toute culpabilité. Il comparaîtra mardi devant la chambre du Conseil. On ne sait pas encore si le lieutenant Joris a des complices à Bruxelles.

L'enquête continue sur ce point.

LE CONCOURS SUR LIBOURNE organisé par la Fédération colombophile de la 1re Région a réuni 6.193 volatiles

Hier, s'est déroulée l'une des principales manifestations colombophiles de la saison. Le concours ministériel organisé sur Libourne a été le grand événement sportif de la journée. Comme chaque année, il obtint un très vif succès auprès des éleveurs du Nord et du Pas-de-Calais qui ne cessent d'être en action pour cette compétition placée sous l'égide de la Fédération colombophile de la 1re Région.

Tout acquis à la surveillance sévère de l'entraînement de leurs précieux volatiles, les managers des « coulons » étaient, cette fois, une armée pour espérer la victoire.

C'est, en effet, 6.193 concurrents qui furent confiés à la vigilance et aux soins de M. Hermes, spécialiste d'une grande expérience, dont l'attention dut s'exercer sur un convoi ne comprenant pas moins de 10 wagons.

Toute la région septentrionale était intéressée si l'on tient compte du dénombrement suivant par arrondissement :

Pour le Nord, — Hazebrouck, 411 ; Dunkerque, 366 ; Douai, 612 ; Cambrai, 298 ; Valenciennes, 551 ; Avesnes, 336.

Pour le Pas-de-Calais, — Arras, 200 ; Béthune, 600 ; Saint-Omer, 300 ; Boulogne-sur-Mer, 415 ; Saint-Pol-sur-Ternoise et Montreuil, 148.

Le voyage s'étant effectué sans encombre, on espérait que le formidable lâcher aurait pu se faire à l'heure prévue, c'est-à-dire vers 5 h. 30, le samedi matin. Malheureusement, les conditions météorologiques favorables la veille, ne le furent plus au moment de rendre la liberté aux « prisonniers ». Ce n'est qu'à 8 h. 20, soit avec un retard de trois tours d'horloge que M. Hermez décida de l'envoi. A tire d'aile, la meute des oiseaux reconquit l'espace, tournoya au-dessus de la ville pour faire le point, puis finalement prit la direction du Nord.

Suivant les renseignements donnés par les stations de météorologie, les concurrents eurent à lutter contre des vents contraires et dans la Charente, en direction d'Angoulême, il leur fallut braver la funeste pluie. Passée cette région la situation fut favorable, jusqu'au delà de Paris ; mais, à ce moment un fort vent du nord a dû contrarier leur marche.

Or, il est bon de savoir que les 100 derniers kilomètres d'un parcours comme celui du concours de Libourne, sont les plus difficiles à franchir pour des pigeons harassés de fatigue. Il s'ensuit que les arrivées au début de l'après-midi de samedi, furent très retardées. A l'heure où nous mettons cette édition sous presse, les résultats ne nous sont pas encore parvenus.

Importantes réunions des Mutualistes du Nord

Le Conseil d'administration de l'Union départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Nord a tenu hier à Lille d'importantes réunions.

Au cours de celle qui fut tenue le matin, M. le Professeur Paucot rappela que les dispensaires de la Maternité mutualiste Georges Petit, rue Patou, sont ouverts depuis quinze jours et que les consultations y ont lieu :

Pour les nourrissons, les mardis de 10 heures à midi.

Pour la prénatalité, les vendredis de 10 heures à midi.

Le président rappela que le deuxième Congrès se réunira à Valenciennes, les 20 et 21 juillet prochain et sera présidé par M. Loucheur, ministre du Travail.

On discutera à ce congrès des habitations à bon marché, des assurances sociales, etc.

D'autre part, M. Georges Petit se rendra à Cambrai et à Maubeuge le 1er juillet en vue de l'organisation du service d'assurances sociales.

L'après-midi eut lieu une réunion du bureau de l'U.D. ayant pour but la fixation du programme du deuxième Congrès interdépartemental de la Mutualité du Nord et du Pas-de-Calais.

Le président Degouy rappela que la Compagnie du chemin de fer du Nord demande pour le 5 juillet prochain la liste des Mutualistes participant au Congrès et qui demandent la réduction de 50 % sur le tarif des chemins de fer. Des instructions seront envoyées aux sociétés de Secours mutuels à cet effet.

Enfin un banquet de 1.000 couverts aura lieu le dimanche 21 juillet, à 13 h. 30, salle Robinson. Les adhésions pour le banquet seront centralisées à l'Hôtel de la Mutualité, 9, Boulevard Vauban, à Lille, pour le 17 juillet au plus tard. Les femmes et les enfants des Mutualistes sont essentiellement invités à ce banquet qui sera présidé par M. le Ministre du Travail.

UNE COLLISION ENTRE AUTO ET CAMIONNETTE A LILLE

A l'angle des rues Nationale et Solférino, à Lille, une camionnette chargée de viande, appartenant à M. Vambessin, chevilleur à Valenciennes, pilotée par le chauffeur Jules Voisin, demeurant rue des Viviers, 7 à Valenciennes, est entrée en collission avec une voiture touriste conduite par M. Ernest Dupont, marchand de chevaux à Béthune.

Sous la violence du choc, la camionnette fut renversée. Il n'y eut heureusement que des dégâts matériels.

Comment le "Numancia" fut retrouvé

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Madrid, 29. — Le représentant de l'Agence Fabra, à Gibraltar, fait savoir que les aviateurs du « Numancia » ont été trouvés sains et saufs par deux hydravions du porte-avions « Eagle », au Sud des Açores, précisément au moment où les recherches allaient être abandonnées. Les aviateurs ont été recueillis à bord de l' « Eagle », qui fait route pour Gibraltar. Le « Numancia » serait très endommagé ; la nouvelle a été reçue avec une joie immense.

Confirmation

Londres, 29. — L'amirauté anglaise a reçu un message du navire porte-avions « Eagle », annonçant qu'il a retrouvé le « Numancia » entre le 36°28' de latitude Nord et le 24°14' de longitude Ouest. L'avion a été hissé à bord de l' « Eagle ». Les aviateurs sont sains et saufs, mais l'appareil est légèrement endommagé.

La joie en Espagne...

...Une amnistie en faveur de condamnés militaires

Madrid. — Pour fêter le sauvetage des aviateurs espagnols, le Conseil des Ministres espagnol a décidé d'accorder une amnistie en faveur des sous-officiers du 1er régiment d'artillerie, inculpés dans les récents soulèvements militaires et dont la déportation au Maroc avait été demandée par le Gouvernement.

Le Gouvernement espagnol a reçu du commandant France, qui se trouve à bord du navire porte-avions « Eagle », le radiogramme suivant : « Nous sommes en parfaite santé ».

La nouvelle du sauvetage des aviateurs du « Numancia » a donné lieu dans toute l'Espagne à des scènes d'enthousiasme délirant.

Les aviateurs Jimenez et Igiesias sont allés à la tête d'un imposant défilé, à l'ambassade britannique, afin d'exprimer la gratitude de la nation aux officiers et marins de l'« Eagle ».

France et ses compagnons sont attendus à Gibraltar mardi prochain.

Comment Alphonse XIII apprit la bonne nouvelle

C'est par l'ambassadeur espagnol que le Roi Alphonse XIII, qui se trouve actuellement à Londres, a appris le sauvetage du « Numancia ». Le Roi n'a pas caché la joie que lui causait cette nouvelle. Il est probable qu'il remerciera personnellement le Roi George V à son retour à Londres. D'autre part, un communiqué officiel annonce qu'un message a été adressé au Gouvernement Britannique exprimant la gratitude du Gouvernement Espagnol pour le sauvetage des hardis aviateurs.

Les lecteurs du "Réveil du Nord" heureux gagnants de la Tombola de la Presse

A Wattrelos

Nous apprenons avec plaisir, que le voyage aux Pyrénées (6e prix) est offert à Mme Julienne Monet, une de nos lectrices, demeurant à Wattrelos, rue de l'Industrie, détentrice du billet No 1911, série 30.

Contrairement à ce que nous avons annoncé le piano « Schillio n'a pas été gagné par M. Tagon, rue de l'Ommelet 116. C'est un de ses voisins, M. Joseph Ghesquière fils, rue de l'Ommelet 135, porteur du billet No 1090, série 59, qui emporte le quatorzième lot.

L'Exposition canine et féline de Malo-les-Bains

L'annonce de cette exposition qui aura lieu le 4 août a valu au C. S. H. N. une avalanche de demandes de renseignements. Le règlement paraîtra bientôt. Parmi les nombreux prix qui récompenseront les lauréats, citons particulièrement la coupe de la ville de Malo d'une valeur de 600 francs, celle du Casino d'une valeur de 500 francs, et plusieurs autres coupes et objets d'art offerts par MM. les ministres, le préfet, les sénateurs et députés, par la Compagnie de chemin de fer du Nord et par les principaux commerçants de Dunkerque-Malo.

MM. les exposant pourront profiter des trains-tôts de « Bains de Mer » : ils bénéficieront de la réduction de 50 % au départ en gare le samedi soir, et de 45 % le dimanche matin.

Pour renseignements s'adresser : C.S.H.N., 18, rue Faidherbe, Lille, tél. 5199 ; P. Delrue, 20, quai des Américaine, tél. 55 ou 177 à Dunkerque.

Un ouvrier de 18 ans, étrangle sa femme, âgée de 15 ans

On mande de Tunis : A Belvédère, le nommé Vincent Ouinderi, ouvrier potier, âgé de 18 ans, a étranglé sa femme âgée de 15 ans.

Le jeune Vincent Olivieri est un italien qui, il y a un an, s'était épris de Mlle Marguerite di Marco, âgée de 14 ans. Le mariage étant impossible en raison de l'âge de la jeune fille, l'Italien enleva cette dernière.

Le tribunal ayan eu, sur plainte des parents à connaître de l'affaire la classa après avoir fait promettre aux jeunes gens de se marier quand la jeune fille aurait atteint l'âge requis par la loi. Le mariage eut lieu le 5 juin.

Depuis quelques jours, de violentes discussions s'élevaient fréquemment, dans le ménage et hier matin, au paroxysme de la colère, Olivieri saisit sa femme à la gorge et l'étrangla. Le meurtrier a été arrêté.

FEUILLETON DU 30 JUIN 1929. — No 22

le Réprouvé

GRAND ROMAN D'AMOUR PAR Jean Lecuirquenin

Lorsque le berger reprit le chemin de la montagne, il avait été décidé qu'on lui enverrait un aide pour lui permettre d'explorer plus aisément toute la région sans avoir trop à s'occuper de la surveillance de son troupeau, confiée à un remplaçant.

Les jours suivants, tandis que Mme de Saint-Riquier et l'abbé Gildas ne cessaient de parler de Jean, de sa nouvelle disparition, et de faire mille conjectures, Grégoire entreprit de longues courses à travers la montagne pour tâcher de relever la trace de son jeune ami.

Il finit par se décourager. Jean demeurait introuvable. Sans doute était-il passé en Espagne.

Bien qu'il connût sur la frontière plusieurs paysans auprès desquels il aurait pu se renseigner, Grégoire n'osait les interroger, de peur d'attirer l'attention sur le fugitif.

CHAPITRE XII

Au pied du mont perdu

Près de la frontière d'Espagne, séparé d'elle par moins d'un kilomètre à vol d'oiseau, se dresse le pic d'Estaubé, dominant le cirque du même nom. Du haut de cette montagne on découvre toute une série de hautes cimes, couvertes de neigne pendant dix mois de l'année, qui forment un gigantesque écran devant l'un des massifs les plus puissants des Pyrénées, celui que domine le mont Perdu.

Quand, traversant le cirque d'Estaubé, on atteint au sud la brèche de la Tuquerouye, on découvre soudain la masse énorme du mont Perdu. Elle s'élance du massif qui lui fait un prodigieux piédestal, versant de huit cents mètres de haut ses glaciers, pareils à de gigantesques cascades figées.

Les touristes peuvent aujourd'hui parvenir jusque-là et faire l'ascension de la cime, qui menace le ciel à trois mille trois cent cinquante-deux mètres d'altitude. Non loin, sur la ligne frontière, culmine le célèbre Marboré.

Mais, à part les hardis ascensionnistes, amoureux de la nature sauvage, il n'y a guère que les contrebandiers et les douaniers, leurs ennemis, qui aient l'occasion de contempler le mont Perdu, si bien nommé.

Maucret et sa fille Bernadette l'avaient vu bien souvent, car la contrebande était leur seul moyen d'existence.

Ce n'étaient d'ailleurs pas des contrebandiers ordinaires.

Etablis dans l'un des ravins qui entaillent les bords du cirque d'Estaubé, ils y menaient une existence de troglodytes. Maugret avait fermé l'entrée d'une grotte avec un mur de pierre, dans lequel il avait ménager une porte et une fenêtre. Le mur se confondait avec le roc. Les sapins achevaient de le dérober au regard des gens trop curieux, comme le sont par exemple les douaniers, qui auraient eu la malencontreuse idée de venir faire un tour dans ce désert.

Il n'était pas facile de parvenir jusqu'à la porte de Maucret. Il fallait trouver son chemin à travers un vrai labyrinthe de rochers. Ceux qui n'étaient pas dans le secret du contrebandier pouvaient passer et repasser cent fois par le ravin sans avoir la moindre chance de découvrir son repaire.

De taille médiocre, mais vigoureux, brun de peau, vif et nerveux, Maugret était doué d'un caractère indomptable. Bernadette était une fillette de douze ans, brune et énergique comme son père, élevée à la dure. Maucret avait de l'affection pour elle, ce qui ne l'empêchait pas de la frapper quand il était de mauvaise humeur.

Une fois, dans un combat à la frontière, le contrebandier avait tué un douanier. Recherché par les gendarmes et, ayant trop de méfaits sur la conscience, pour garder l'espoir d'échapper à la guillotine, s'il était livré à la justice, il s'était réfugié au cœur de la montagne.

C'est alors qu'il avait aménagé en habitation cette grotte qui ne lui avait servi jusque-là que de refuge d'occasion. Ses amis, espagnols ou français, qui faisaient partie de la même bande, l'avaient aidé à s'installer et lui procuraient les vivres et les denrées de toute sorte dont il pouvait avoir besoin.

Pendant quatre ou cinq mois de l'année, cela pouvait aller, les sentiers étaient praticables. Les contrebandiers arrivaient avec leurs fardeaux, leurs chiens sangles comme des mul